

► Information générale

Cours

Titre Principes de physiologie humaine (3 crédits)

Sigle PSL1001

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca/>

Faculté / École / Département FACULTÉ DE MÉDECINE/ DÉPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

Trimestre HIVER 2021

Année ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

Mode de formation En ligne

Déroulement du cours Mercredi 13h00 – 16h00

Charge de travail hebdomadaire

Enseignant

Nom et titre Nazzareno D'Avanzo, Responsable de cours

Coordonnées nazzareno.d.avanzo@umontreal.ca;
PAVILLON PAUL-G. DESMARAIS, local 3155 ;
514-343-5634

Disponibilités Par courriel ou rendez-vous

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité

Coordonnées

Disponibilités

Description du cours

Description simple Structure, fonctionnement et régulation des différents systèmes physiologiques qui régissent l'organisme humain, incluant le système nerveux.

Place du cours dans le programme Cours destiné prioritairement aux étudiants du baccalauréat en microbiologie-immunologie.

Description détaillée Ce cours présente aux étudiants la physiologie du corps humain. Les étudiants apprendront les mécanismes de la fonction corporelle pendant l'homéostasie - comment le corps répond aux demandes changeantes tout en maintenant la constance interne nécessaire au fonctionnement de toutes les cellules et organes. Le contenu du cours comprend les concepts d'excitabilité cellulaire et de contraction musculaire, l'homéostasie, la thermorégulation, la nutrition et les fonctions des systèmes nerveux, respiratoire, digestif, endocrinien et reproducteur.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif principal de ce cours est de présenter aux étudiants les concepts importants de la physiologie humaine.

Objectifs d'apprentissage

Les élèves sont invités à apprendre les principes qui régissent le fonctionnement de divers organes et systèmes physiologiques.

Département de pharmacologie et physiologie
PSL1001 – Principes de physiologie humaine (3 crédits)

Hiver 2021

Mercredi, 13h00 à 16h00 / Entièrement en ligne – StudiUM

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2021-01-13 Séance 1	Présentation du plan de cours et de l'évaluation		Nazzareno D'Avanzo
2021-01-20 Séance 2	Liquides corporels et composition des membranes cellulaires		Nazzareno D'Avanzo
2021-01-27 Séance 3	Signaux électriques et contraction musculaire		Nazzareno D'Avanzo
2021-02-03 Séance 4	Système nerveux autonome		Nazzareno D'Avanzo
2021-02-10 Séance 5	Système nerveux central		Nazzareno D'Avanzo
2021-02-17 Séance 6	Homéostasie basique et acide		Philippe Comtois
2021-02-24 Séance 7	EXAMEN INTRA (40%)		En ligne
2021-03-03 Séance 8	Semaine d'activités libres (pas de cours)		

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2021-03-10 Séance 9	Rein, sel et balance hydrique		Philippe Comtois
2021-03-17 Séance 10	Système respiratoire		Vincent Jacquemet
2021-03-24 Séance 11	Système cardiovasculaire-1		Philippe Comtois
2021-03-31 Séance 12	Système cardiovasculaire-2		Philippe Comtois
2021-04-07 Séance 13	Thermorégulation, balance énergétique et nutrition		Vincent Jacquemet
2021-04-14 Séance 14	Système digestif		Vincent Jacquemet
2021-04-21 Séance 15	Système endocrinien et reproduction		Michèle Brochu
2021-04-28 Séance 16	EXAMEN FINAL (60%)		En ligne

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

En cas d'absence justifiée pour l'examen intra, il n'y aura pas d'examen différé. L'examen final comptera pour 100% de la note finale. En cas d'absence justifiée pour l'examen final il y aura un examen différé. **Notez que l'examen différé est à court et moyen développement, avec quelques questions à choix multiples.**

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
EXAMEN INTRA			2021-02-24	40%
EXAMEN FINAL			2021-04-28	60%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen Veuillez-vous référer à l'[article 9.9 du Règlement des études de premier cycle](#) et compléter le formulaire de demande d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant.
En cas d'absence justifiée pour l'examen intra, il n'y aura pas d'examen différé. L'examen final comptera pour 100% de la note finale. En cas d'absence justifiée pour l'examen final il y aura un examen différé. **Notez que l'examen différé est à court et moyen développement, avec quelques questions à choix multiples.**

Dépôts des travaux

Matériel autorisé

Qualité de la langue

Seuil de réussite exigé

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2021-01-22

Date limite d'abandon 2021-03-12

Fin du trimestre 2021-04-30

Évaluation de l'enseignement 2021-04-21

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Équipement (matériel)

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Ou'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>